

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom de la substance	P&G Pro Line Détachant multi-usages Tide
Code de produit	95490729
Version n°	02
Date de la révision	01-Novembre-2010
Fabricant	Procter & Gamble Professional
Adresse	2 P&G Plaza Cincinnati Ohio 45202 États-Unis
P&G Telephone Number:	1-800-332-7787
Emergency 24-hr Telephone #:	CHEMTREC 1-800-424-9300

2. Identification des risques

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	Ingestion. Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. En cas d'exposition accidentelle peut provoquer une irritation légère pour modérer et transitoire.
Peau	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une irritation transitoire. Un contact répété ou prolongé peut sécher pour peau.
Inhalation	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur l'environnement Vu la quantité utilisée et le volume de l'emballage, le risque d'effets néfastes est considéré comme faible.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Sels de potassium de dérivés du l'acide C10-16 alkylbenzènesulfonique	68584-27-0	3-7
Alcools en C12-13, éthoxylés	66455-14-9	1-5
Alcools en C12-C14 éthoxylés	68439-50-9	1-5

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux	Après un rinçage initial à grande eau, retirer tout verre de contact éventuel et continuer le rinçage à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact cutané	Rincer avec de l'eau si le contact prolongé se produit. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	Sortir au grand air.
Ingestion	Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5. Mesures de lutte contre le feu

Mesures de précautions environnementales Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Eau. Dioxyde de carbone (CO₂).

Protection pour les pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil autonome de respiration à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque anti-poussière.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures de précautions environnementales Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Clean-up methods and materials and containment measures En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Absorber avec de la terre, du sable ou une autre substance non-combustible le produit et transférer le tout dans des conteneurs en vue d'une mise au rebut ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

7. Manutention et entreposage

Manutention Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Entreposage Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre le gel.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Contrôle ingénieur Assurer une ventilation efficace.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage Non nécessaire en général.

Protection de la peau Non nécessaire en général. Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Parmi les gants recommandés figurent ceux en caoutchouc ou néoprène.

Protection respiratoire Non nécessaire en général.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Couleur Ambre.

Odeur Parfumé

Seuil de l'odeur Donnée inconnue.

État physique Liquide.

pH 3.2 - 3.8

Point de fusion Donnée inconnue.

Point de congélation Donnée inconnue.

Point d'ébullition Donnée inconnue.

Point d'éclair ≥ 93.9 °C (≥ 201 °F)

Taux d'évaporation Donnée inconnue.

Tension de vapeur Donnée inconnue.

Poids spécifique 1.015

Solubilité dans leau complet

Coefficient de partage (n-octanol/eau) Non disponible

COV Donnée inconnue.

Pourcentage de matières volatiles 87.505 % évalué

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique Ceci est un produit stable.
Conditions à éviter Aucuns connus.
Produits de décomposition dangereux Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.
Polymérisation dangereuse Ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Données toxicologiques

Composants

Résultats d'essais

Alcools en C12-13, éthoxylés (66455-14-9)	Aiguë Oral DL50 Rat: 1.5 g/kg
Alcools en C12-C14 éthoxylés (68439-50-9)	Aiguë Oral CL50 Non disponible
Sels de potassium de dérivés du l'acide C10-16 alkylbenzènesulfonique (68584-27-0)	Aiguë Oral CL50 Non disponible

Sensibilisation Donnée inconnue.

Effets chroniques Donnée inconnue.

Corrosion et/ou irritation de la peau Donnée inconnue.

12. Données écologiques

Effets sur

l'environnement

Selon les données sur l'écotoxicité et le devenir de chacun des ingrédients composant le produit et les données sur les produits nettoyants à usage domestique connexes, ce produit n'est pas considéré nuisible aux organismes aquatiques ni susceptible de provoquer des effets indésirables à long terme sur l'environnement lorsqu'il s'y trouve à des concentrations significatives. Ce produit est destiné à une utilisation dispersive, et il ne doit pas être éliminé directement dans l'environnement.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination

Ce produit, en son état actuel, lorsqu'il est jeté ou détruit, n'est pas un déchet dangereux, selon la réglementation fédérale (40 CFR 261.4 (b)(4)). Selon la RCRA (Loi pour la Conservation et la Restauration des Ressources), l'utilisateur du produit a la responsabilité de déterminer, au moment de la mise au rebut, si le produit répond au critère de la RCRA en matière de déchets dangereux. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

14. Informations relatives au transport

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Quantité à déclarer CERCLA (Superfund)

Aucun(s)/aucune(s)

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Non
Risque différé - Non
Danger d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Substance extrêmement dangereuse selon la Section 302 Non

**Substance chimique
dangereuse selon la
Section 311** Non

Régulations des états

ILLRTK

Contains no Illinois Right To Know toxic substances.

US - Massachusetts RTK - Substance: Listed substance

Contains no Massachusetts Right To Know substances.

US - New Jersey RTK - Special Hazard: Listed substance

Contains no New Jersey Right To Know special hazards.

US - New Jersey RTK - Substances: Listed substance

Contains no New Jersey Right To Know Substances

US - Pennsylvania RTK - Hazardous Substances: Listed substance

Contains no Pennsylvania Right To Know hazardous substances

US - Rhode Island RTK - Hazardous Substances: Listed substance

Contains no Rhode Island Right To Know hazardous substances.

Règlements du Canada

Tous les ingrédients sont approuvés en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) pour importation au Canada par Procter & Gamble. Ce produit a été classé suivant les critères de risques du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FTSS contient tous les renseignements requis par le Règlement sur les produits contrôlés.

Inventaires

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS®

Santé: 2
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA

Santé: 2
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

La présente fiche signalétique a pour objet de résumer les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de cette matière. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été compilés à partir de sources considérées fiables par la société Procter & Gamble, et sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont fournis de bonne foi. Tous les utilisateurs de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble décline toute responsabilité quant à des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ou à tout dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.